

Réf: Dossier N° 090610

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARIELLE CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Bingerville, AKOUAY SANTE, Lot 137, Ilot
1161

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIELLE CONSTRUCTION »

Objet : PRESTATION ET FOURNITURE DE TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS ; DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, AKOUAY SANTE, Lot 137, Ilot
1161

Dirigeant(s) : M AHYE YVES EDDY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02787 du 01/04/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14200/GTCA/RC/2022 du 01/04/2022

